## **PROPOSITION DE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LA MISE A JOUR DES ENQUETES PUBLIEES DANS LA PARTIE 7 DU MANUEL DE L’OMPI**

L’annexe II contient la proposition d’un programme de travail pour la tâche concernant la tenue et la mise à jour de la partie 7 du Manuel de l’OMPI. Les mesures proposées pour chaque enquête figurent dans l’annexe I au présent document.

## MESURES PROPOSEES EN FONCTION DE CHAQUE ENQUETE

### Partie 7.1 “Représentation des dates du calendrier”

* (CWS/6, 2018) créer une tâche visant à préparer un questionnaire sur la présentation des dates;
* (CWS/7, 2019) approuver le questionnaire,
demander la mise à jour de l’enquête; et
* (CWS/8, 2020) noter les résultats de l’enquête,
approuver la publication de l’enquête mise à jour dans le Manuel de l’OMPI.

### Partie 7.2.1 “Présentation des numéros de demandes”

* (CWS/5, 2017) approuver le déplacement de la partie 7.2.1 dans la section “Archives” suite au transfert des informations dans les parties 7.2.6 et 7.2.7.

### Partie 7.2.2 “Inventaires des systèmes de numérotation que les offices de propriété industrielle utilisent ou envisagent d’utiliser en ce qui concerne les demandes, les documents publiés et les titres enregistrés”

* (CWS/5, 2017) créer une tâche pour préparer un questionnaire sur les numéros de publication et d’enregistrement;
* (CWS/6, 2018) approuver le questionnaire,
demander la réalisation du questionnaire; et
* (CWS/7, 2019) prendre note des résultats de l’enquête,

 approuver la publication de la nouvelle enquête dans le Manuel de l’OMPI,

 approuver le déplacement de la partie 7.2.2 dans la section “Archives”.

### Partie 7.2.3 “Systèmes de numérotation et configurations pour indiquer les dates déjà appliqués ou que l’on envisage d’appliquer compte tenu du passage à l’an 2000”

* (CWS/8, 2020) approuver le déplacement de la partie 7.2.3 dans la section “Archives” (suivant la mise à jour de la partie 7.1).

### Partie 7.2.4 “Enquête sur la présentation des numéros des demandes établissant une priorité”

* À mettre à jour régulièrement;
* (CWS/5, 2017) annoncer la mise à jour de l’enquête à effectuer au cours de l’année suivante; et
* (CWS/6, 2018) prendre note des modifications éventuelles,
approuver la publication de l’enquête mise à jour dans le Manuel de l’OMPI.

### Partie 7.2.5 “Enquête sur les systèmes de numérotation des demandes”

* Pas de mise à jour requise à ce stade. Les mises à jour éventuelles devront être demandées ultérieurement par le CWS.

### Partie 7.2.6 “Numérotation des demandes et des demandes établissant une priorité – pratiques actuelles”

### Partie 7.2.7 “Numérotation des demandes et des demandes établissant une priorité – anciennes pratiques”

* À mettre à jour régulièrement;
* (CWS/4BIS, 2016) approuver le questionnaire pour la partie 7.2.7,
demander la mise en œuvre de l’enquête (partie 7.2.7);
* (après le CWS/4BIS) intégrer les informations appropriées des parties 7.2.1, 7.2.2, et 7.2.3; et
* (CWS/5, 2017) prendre note des résultats de l’enquête (partie 7.2.7),
prendre note des modifications (partie 7.2.6),
le cas échéant,

approuver la publication des enquêtes dans le Manuel de l’OMPI.

### Partie 7.3 “Exemples et types de documents de brevet”

* À mettre à jour régulièrement;
* (CWS/6, 2018) annoncer la mise à jour de l’enquête à effectuer au cours de l’année suivante; et
* (CWS/7, 2019) prendre note des modifications, le cas échéant,
approuver la publication de l’enquête mise à jour dans le Manuel de l’OMPI.

### Partie 7.4 “Procédures de correction”

* Pas de mise à jour requise à ce jour. Les mises à jour éventuelles devront être demandées par le CWS.

### Partie 7.5 “Caractéristiques matérielles des documents de brevet”

* (CWS/4BIS, 2016) approuver le déplacement de la partie 7.5 dans la section “Archives”.

### Partie 7.6 “Répertoire des informations bibliographiques continues dans les bulletins de brevets…”

Est fonction de la décision adoptée par le CWS/4BIS :

Option 1

* + (CWS/7, 2019) créer une tâche pour réexaminer le questionnaire;
	+ (CWS/8, 2020) approuver le questionnaire,
	demander la réalisation du questionnaire.

Option 2

* + (CWS/4BIS, 2016) approuver le déplacement de la partie 7.6 dans la section “Archives”.

### Partie 7.7 “Étude concernant la délivrance et la publication des “certificats complémentaires de protection”

Est fonction de la décision adoptée lors du CWS/4BIS :

Option 1

* + (CWS/4BIS, 2016) créer une tâche pour réexaminer le questionnaire;
	+ (CWS 5, 2017) approuver le questionnaire;
	demander la mise à jour de l’enquête, et;
	+ (CWS 6, 2018) noter les résultats de l’enquête,
	approuver la publication de l’enquête mise à jour dans le Manuel de l’OMPI.

Option 2

* + (CWS/4BIS, 2016) approuver le déplacement de la partie 7.7 dans la section “Archives”.

### Partie 7.8 “Étude sur les procédures et exigences en matière de dépôt, les méthodes d’examen et les procédures de publication en ce qui concerne les dessins et modèles industriels”

* (CWS/4BIS, 2016) approuver le déplacement de la partie 7.8 dans la section “Archives”.

### Partie 7.9 “Enquête sur les pratiques des offices de propriété industrielle en matière de citation”

* Pas de mise à jour requise à l’heure actuelle. Des mises à jour ultérieures seront demandées par le CWS.

### Partie 7.10 “Enquête sur la pratique des offices de propriété industrielle concernant les codes utilisés en interne ou ponctuellement”

* Pas de mise à jour requise à l’heure actuelle. Des mises à jour ultérieures seront demandées par le CWS.

### Partie 7.11 “Enquête sur l’application et la promotion de la norme ST.22”

* Pas de mise à jour requise à l’heure actuelle. Des mises à jour ultérieures seront demandées par le CWS.

## CALENDRIER DES MESURES PROPOSEES

Le tableau ci‑dessous donne une représentation visuelle et moins détaillée des informations énoncées plus haut :

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | AprèsCWS/4BIS 2016 | AprèsCWS/5 2017 | AprèsCWS/62018 | AprèsCWS/72019 | AprèsCWS/82020 |
| Partie 7.1 |  |  | Questionnaire | Mise à jour | Publication |
| Partie 7.2.1 |  | Archivage |  |  |  |
| Partie 7.2.2 |  | Questionnaire | Mise à jour | Publication |  |
| Partie 7.2.3 |  |  |  |  | Archivage |
| Partie 7.2.4 |  | Mise à jour | Publication |  |  |
| Partie 7.2.5 | Mises à jour éventuelles à demander par le CWS en temps voulu  |
| Partie 7.2.6 | Mise à jour | Publication |  |  |  |
| Partie 7.2.7 | Préparation | Publication |  |  |  |
| Partie 7.3 |  |  | Mise à jour | Publication |  |
| Partie 7.4 | Mises à jour éventuelles à demander par le CWS en temps voulu |
| Partie 7.5 | Archivage |  |  |  |  |
| Partie 7.6 | Est fonction de la décision adoptée lors du CWS/4BIS |
| Option 1 |  |  |  | Questionnaire | Mise à jour |
| Option 2 | Archivage |  |  |  |  |
| Partie 7.7 | Est fonction de la décision adoptée lors du CWS/4BIS |
| Option 1 | Questionnaire | Mise à jour | Publication |  |  |
| Option 2 | Archivage |  |  |  |  |
| Partie 7.8 | Archivage |  |  |  |  |
| Partie 7.9 | Mises à jour éventuelles à demander par le CWS en temps voulu |
| Partie 7.10 | Mises à jour éventuelles à demander par le CWS en temps voulu  |
| Partie 7.11 | Mises à jour éventuelles à demander par le CWS en temps voulu  |

## MESURES POUR L’ANNÉE 2016‑2017 (DU CWS/4BIS AU CWS/5)

* Nouvelle équipe d’experts pour poursuivre les activités de tenue à jour des enquêtes publiées dans la partie 7 du Manuel de l’OMPI (Partie 7 équipe d’experts)
	+ Inviter les offices de propriété intellectuelle à nommer leurs représentants dans les équipes d’experts
	+ Créer un espace Wiki
	+ Accorder les droits d’accès, etc.
	+ Si le CWS convient de conserver la partie 7.7 dans le Manuel de l’OMPI, réexaminer le questionnaire et présenter la proposition à la cinquième session du CWS.
* Établir la version définitive de la partie 7.2.6 intégrant des informations figurant dans les parties 7.2.1, 7.2.2, 7.2.3, si possible
* Partie 7.2.7 “Numérotation des demandes et des demandes établissant une priorité – anciennes pratiques”
	+ Inviter les offices de propriété intellectuelle à répondre au questionnaire
	+ Rassembler les réponses
	+ Préparer la partie 7.2.7 en intégrant les renseignements figurant dans les parties 7.2.1, 7.2.2, 7.2.3, si possible, en vue de leur examen par le CWS
* Supprimer la référence à la partie 7.3.3 dans la norme ST.16 (modification d’ordre rédactionnel)
* Déplacer la partie 7.5 et la partie 7.8 dans la section “Archive” et supprimer la référence à la partie 7.5 dans la norme ST.10/D (modification d’ordre rédactionnel)
* Suivant la décision du CWS, déplacer les parties 7.6 et 7.7 dans la section “Archive”.

[L’annexe III suit]